

Formation Personne Compétente en Sécurité Laser (PCSL)

Durée de la formation : 21 heures
Date de la session : du 08/12/2026 au 10/12/2026
Dates précises : 8+9+10/12/26
Horaires de la session : 9:00-17:00
Lieu : Talence - voir convocation
Nombre de places maximum : 1
Formateur(s) : PYLA
Prérequis sur cette formation : Gestion des risques et de la sécurité au travail (passé ou à venir)
Public ciblé :
Public prioritaire :
Date limite d'inscription : 18/12/2025

Objectifs :

- Utiliser l'outil laser dans des conditions de sécurité optimale en respectant les règles, consignes et procédures de sécurité
- Concevoir ou améliorer l'aménagement d'un local laser sécurisé
- Adapter les moyens de protection et de prévention
- Assurer sa sécurité et celle des autres

Programme :

- Module e-learning
- L'émission laser : rappels sur le fonctionnement d'un laser et les caractéristiques de l'émission, les principaux lasers et leurs applications
- Risques hors faisceau (électriques, chimiques,...)
- Risques liés au faisceau
- Paramètres liés à l'exposition
- Mécanismes généraux d'interaction lumière/tissus
- Effets cutanés et oculaire
- Les accidents
- Etude de cas + facteurs humains
- Conduite à tenir
- Les normes et la réglementation
- Les limites d'exposition (+ TD)
- Limite d'émission accessible et classes
- Valeur limite d'exposition
- Distance nominale de danger oculaire
- Analyse des risques + TD
- Les mesures de prévention et les moyens de protection
- Protection technique et calcul des numéros d'échelon des protecteurs
- Protection du personnel et/ou des patients
- Signalisation et consignes
- Animation VR ou visites de laboratoire (selon disponibilité)

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>
Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)

et toutes les infos sur [l'intranet](#)